

Agence Départementale – Ingénierie et Territoires (IT 04)

Assemblée générale ordinaire du 14 octobre 2019

Procès-verbal de séance

Le 14 octobre 2019 à 17 heures 30, à Digne-les-Bains au sein de l'Hôtel du Département, s'est réunie l'assemblée générale ordinaire ci-après relatée.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque personne entrant en séance, ci-annexée.

Conformément à l'article 11 des statuts de IT04, l'assemblée générale se réunit sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN en qualité de Président de IT04, Monsieur Frédéric DAUPHIN étant absent, le secrétariat de séance de IT04 a été assurée par Madame Geneviève PRIMITERRA.

S'agissant d'une seconde convocation, l'assemblée a donc eu lieu sans condition de quorum. La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président et le secrétaire de séance.

Etat des présents	Présent(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
1er Collège	4	2	24
2ème Collège	23	11	125

Le président de séance met à la disposition des membres de l'assemblée :

- La feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- Les pouvoirs des personnes représentées ;
- Le texte des rapports proposés ;
- Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 06 juin 2018.

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire :

- Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée générale du 06 juin 2018 ;
- Bilan d'activité 2018 ;
- Approbation des documents budgétaires votés par les Conseils d'administration des 6 juin et 23 novembre 2018 ;
- Examen du compte administratif 2018 qui a été soumis au vote du Conseil d'administration du 7 juin 2019 ;
- Présentation du programme d'activité prévisionnel 2019 ;
- Questions diverses.

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour et appelle l'assemblée à se prononcer sur les rapports qui suivent.

1. Rapport AG-19-01 – Bilan d'activité 2018

Le président de séance, assisté des représentants de l'administration de IT04, présente le bilan d'activité 2018 de la structure. Les cartes des adhésions présentées ci-après (situation au 1^{er} novembre 2018) font ressortir une bonne couverture de IT 04 sur la quasi-totalité du territoire (soit au niveau intercommunal, soit au niveau communal).

Le nombre d'adhérents est en constante évolution (159 adhérents à ce jour) dont la majeure partie cotise sur l'ensemble des services (Base, Eau et Voirie).

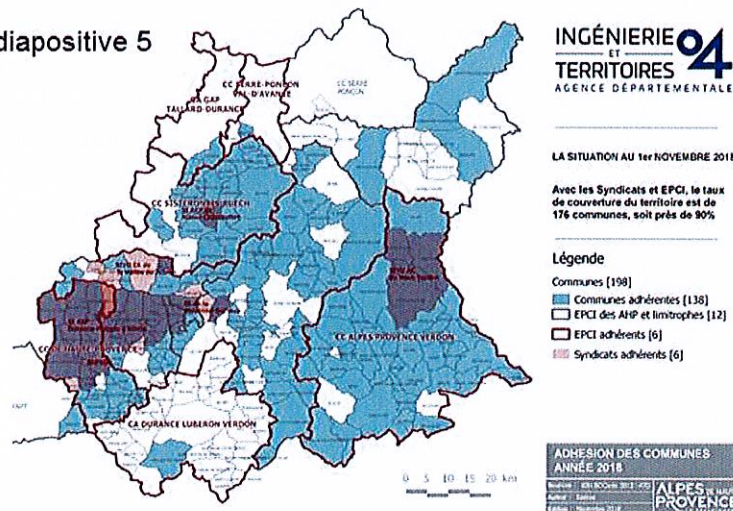
Le démarrage de l'activité de IT04

AG-19-01

• Les adhésions

- 159 adhérents (139) dont 6 (2) EPCI à fiscalité propre et 7 syndicats de gestion de l'eau
- 98 % des adhérents cotisent sur l'ensemble des services
- Le prévisionnel était basé sur une centaine d'adhésions au 1^{er} janvier 2018

Zoom en diapositive 5



Concernant l'activité de IT04, elle est assez stable (585 k€ de commandes depuis sa création en 2017) et conforme aux prévisions (250 k€/an). La difficulté résidant dans le fait d'effectuer une facturation régulière afin de maintenir un bon équilibre budgétaire.

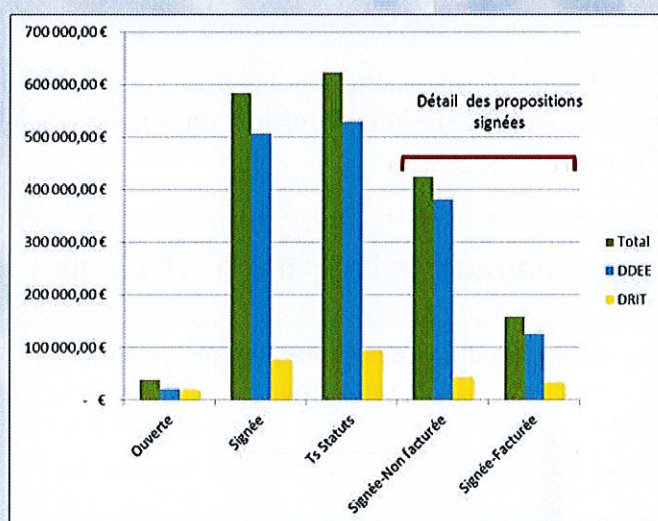
Le recrutement d'un cabinet d'expertise comptable nous permettra d'établir un diagnostic financier avec une analyse fiscale de manière à adapter notre calendrier budgétaire et notre gestion de la trésorerie.

Les missions « Eau » assurées par la Direction du Développement, de l'Environnement et de l'Eau (DDEE - services SATESE et Eau-Energie) sont très sollicitées et représentent la majorité de l'activité de IT04.

Les missions « voirie » assurées par la Direction des Routes et Interventions Territoriales (DRIT) sont plus faiblement sollicitées avec de grosses disparités géographiques en fonction des Maisons Techniques (secteurs de Forcalquier et Sisteron pour l'essentiel, le secteur de l'Ubaye étant quasi absent).

Le démarrage de l'activité de IT04 (suite)

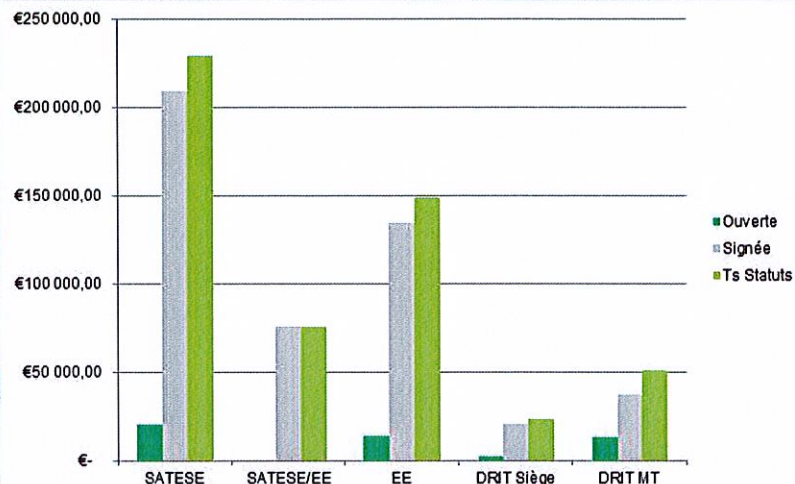
AG-19-01



- Une dynamique globale assez stable avec 585 k€ de commandes en 2 années de fonctionnement et conforme aux prévisions (250 k€/an)
- Un stock permanent de propositions en attente maîtrisé
- Une part de propositions facturées insuffisante : projet pluriannuels, mais aussi et surtout des retards de facturation (entraînant une exécution budgétaire délicate)

Le démarrage de l'activité de IT04 (suite)

AG-19-01



- Le détail par services donne une première indication des missions exercées : la thématique de l'eau est largement dominante au travers des services SATESE et Eau-Energie
- Sur le volet routier, les services territorialisés (Maisons Techniques) sont sollicités préférentiellement, mais avec de grosses disparités géographiques (secteurs de Forcalquier et Sisteron pour l'essentiel, le secteur de l'Ubaye étant quasi absent)

7

Assemblée générale n°3b
Juin 2019

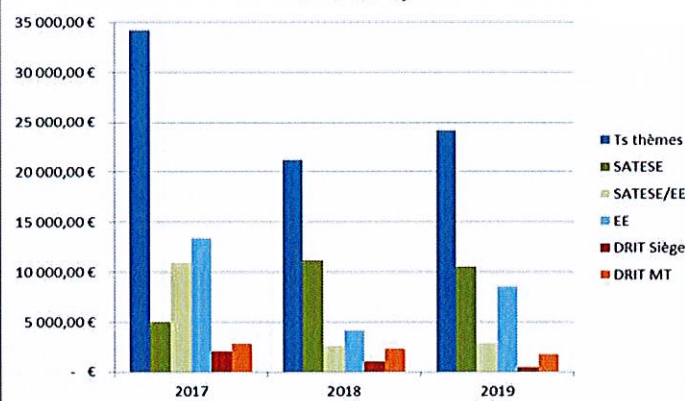
INGÉNIERIE
ET
TERRITOIRES
AGENCE DÉPARTEMENTALE

Une analyse plus précise de l'activité mensuelle par services révèle toujours une dynamique des missions « eau » et une régression des missions « voirie » en nombre malgré une relative stabilité sur le montant des prestations.

Le démarrage de l'activité de IT04 (suite)

AG-19-01

Evolution des propositions signées (rythme mensuel)



- L'analyse du rythme mensuel d'engagement des propositions selon les années est plus révélateur de la dynamique de fonctionnement de IT04
- « L'appel d'air » lié à la création de IT04 est très net avec 35k€ d'engagement par mois en 2017
- La dynamique dans le domaine de l'eau reste positive dans un contexte incertain avec les impacts de la loi NOTRe
- La dynamique dans le domaine routier ne suit pas la trajectoire prévue et reste stable (légère régression en nombre de missions)

8

Assemblée générale n°3b
Juin 2019

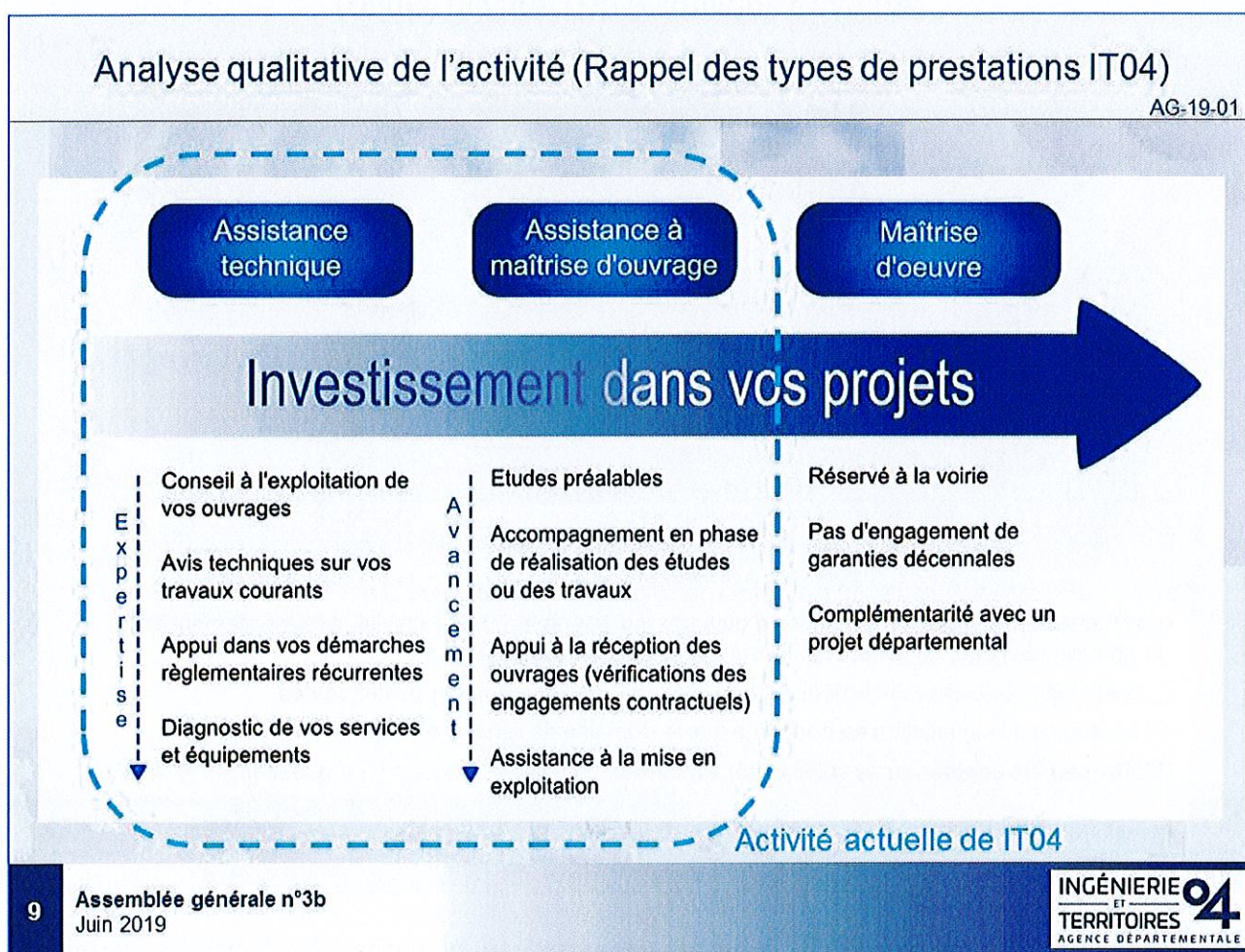
INGÉNIERIE
ET
TERRITOIRES
AGENCE DÉPARTEMENTALE

Un rappel est effectué sur les prestations d'ingénierie proposées par IT 04 qui sont limitées actuellement à de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et de l'assistance technique au sens réglementaire.

Quelques demandes sont faites pour des missions relevant de la maîtrise d'œuvre ou se trouvant régulièrement à la limite de. Il est cependant difficile de quantifier le niveau de sollicitation sur la durée.

De plus, des questions assurancielles et juridiques dans ce domaine, et qui ne sont pas actuellement couvertes par IT 04, doivent être régularisées.

Des études sont en cours pour évaluer l'implication dans ce domaine de compétences et feront l'objet de débats au prochain Conseil d'administration.



Une analyse de l'activité de IT 04 a été présentée plus précisément :

1 – Sur le volet technique, par type de prestations dispensées en fonction des secteurs d'activités :

- l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage représentant 1/3 de l'activité, (un domaine majoritairement représenté par des missions « eau »).
- les études préalables : 20 % (un domaine majoritairement représenté par des missions « voirie »).
- l'assistance à exploitation : 45 % (uniquement des missions « eau »). Il s'agit d'une particularité de IT04 par rapport aux autres agences départementales, moins fortement orientées sur ces missions.

Analyse qualitative de l'activité (Suite)

AG-19-01

	Montants des prestations demandées	Nombre de prestations demandées	
Total sur 2018	292 045,25 €	142	
Par type d'activité			
Assistance à maîtrise d'ouvrage	DDEE - AMO Schémas directeurs	15 570,00 €	7
	DDEE - AMO Etudes diverses	19 342,50 €	7
	DDEE - AMO Travaux	51 290,00 €	12
	DRIT - AMO études	8 875,00 €	3
	DRIT - AMO travaux	6 895,00 €	3
	DRIT - AMO divers	1 015,00 €	2
Etudes préalables	DDEE - Etudes préalables	15 110,00 €	9
	DRIT - Etudes préalables	20 445,00 €	10
	DRIT - Etudes sécurisation/Circulation	26 510,00 €	12
Assistance à l'exploitation	DDEE - Autosurveillance STEP	17 287,50 €	19
	DDEE - Assistance technique "exploitation"	47 335,25 €	26
	DDEE - Bilans de pollution STEP	62 370,00 €	32

- Les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage représentent 1/3 de l'activité, essentiellement dans le domaine de l'eau, ce qui est conforme aux projections initiales
- Les études préalables concernent 20% de l'activité, majoritairement pour les routes
- L'assistance à l'exploitation ne concerne que le domaine de l'eau et environ 45% de l'activité
- L'offre semble adaptée sur le volet « Eau » moins sur le volet « Routes » (voir question sur la MOE)

10 Assemblée générale n°3b
Juin 2019

INGÉNIERIE ET TERRITOIRES 04
AGENCE DÉPARTEMENTALE

2 - Sur le volet territorial (par EPCI) indiquant une répartition homogène des demandes, hormis sur le secteur de l'Ubaye avec peu de demandes.

En précisant que pour DLVA il s'agit de demande des prestations groupées. Concernant les autres EPCI, ce sont surtout des fortes demandes de la part des communes « rurales ».

	Montants des prestations demandées	Nombre de prestations demandées
Total sur 2018	292 045,25 €	142
Par territoire		
CA GTD	2 922,50 €	2
CCAPVSL	51 522,50 €	24
CCHPPB	47 140,00 €	28
CCJLVD	26 780,00 €	14
CCPFML	20 090,00 €	8
CCSB	33 502,50 €	19
CCVUSP	10 910,00 €	5
DLVA	36 157,50 €	7
P2A	63 020,25 €	35

- L'analyse sur le volet territorial (périmètre des EPCI) montre une répartition assez homogène des demandes
- Le territoire de l'Ubaye est atypique avec peu de demandes quelque soit la thématique (aucune intervention en assainissement, anecdotique sur le volet routier)
- Une forte demande sur les territoires les plus « ruraux » à quelques exceptions

Monsieur MASSETTE intervient pour reprendre les dernières informations données par Monsieur le Préfet lors du Congrès des Maires du 11 octobre 2019 à Digne-les-Bains.

La première sur le projet de loi « engagement et proximité » évoquant les conditions dans lesquelles certains syndicats seraient voués à disparaître.

La seconde information est le recrutement d'une personne des services de l'Etat (vraisemblablement à la DDT) pour assurer un lien avec les collectivités sur le suivi des dossiers complexes (notamment sur la partie financement). Cette mission est en lien avec la mise en place de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

A ce sujet, Monsieur MONTEL informe qu'un recrutement est en cours au niveau de la Direction des Stratégies d'Aménagement Territorial dont une partie des missions serait l'appui aux collectivités en matière d'ingénierie financière (information, aide au montage et à la mise en œuvre) dans le cadre d'IT04.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

2. Rapport AG-19-02 – Approbation des documents budgétaires votés par les Conseils d'administration des 6 juin et 23 novembre 2018

Le président de séance, assisté des représentants de l'administration de IT04, présente les différents documents budgétaires qui ont été votés en 2018 (voir diapositive ci-après).

Un point est réalisé plus précisément sur le budget primitif 2019 qui s'élève à 379 000 € HT. C'est un budget essentiellement de fonctionnement (99% du budget total).

Par ailleurs, IT 04 ne doit pas faire de bénéfices en raison de la nature des services portés, l'absence de réel besoin de financer des investissements importants et n'y a aucun intérêt de par sa soumission aux règles fiscales similaires à la sphère concurrentielle (impôt sur les sociétés notamment).


Présentation des documents budgétaires (CA du 06-06-18 et 23-11-18)

AG-19-02

06-juin-18	CA-18-07	Budget Ingénierie et Territoires 04 de l'exercice 2017 – Approbation du compte administratif
	CA-18-08	Affectation de résultat 2017 IT04
	CA-18-09	Approbation des comptes de gestion de la Payeuse départementale - Exercice 2017
	CA-18-10	Vote du budget supplémentaire 2018
23-nov-18	CA-18-13	Définition des règles d'amortissement des biens acquis par IT04
	CA-18-14	Vote du Budget 2019

- Les documents budgétaires de 2018 et la clôture des comptes 2017 s'est faite conformément aux documents présentés lors de notre dernière l'Assemblée Générale de juin 2017
- Le budget primitif 2019 s'équilibre pour un montant de 379 000 € HT en dépenses en en recettes
 - Une légère augmentation des recettes de fonctionnement due à l'évolution de la cotisation du Département et de la facturation des missions auprès des adhérents
 - Une stabilité des dépenses courantes pour le fonctionnement propre de la structure

13 Assemblée générale n°3b
Juin 2019



Ce rapport est adopté à l'unanimité.

3. Rapport AG-19-03 – Présentation du compte administratif 2018

Après avoir listé les documents budgétaires, des précisions sont apportées sur :

- le compte administratif 2018 présentant un résultat légèrement négatif en investissement (-5 155,04 €) et en fonctionnement (- 6 584,72 €) et portant le résultat de clôture de l'exercice à 65 051,73 €. Il est conforme au compte rendu de gestion 2018 de la payeuse départementale.
- le budget supplémentaire 2019 avait pour objectif de :
 - rééquilibrer le décalage de remboursement des mises à disposition du personnel de 2018 sur 2019,
 - d'abonder plusieurs lignes, notamment pour des formations techniques très spécifiques dans le cadre des missions de IT04 (pluvial, marchés de travaux...), l'étude pour l'extension assurantielle en cas missions de maîtrise d'œuvre et aussi pour assurer le recrutement d'un expert-comptable pour la partie analyse financière et gestion de la trésorerie.

Présentation du compte administratif 2018

(Proposé en CA du 7 juin 2019)

AG-19-03

• Le compte administratif 2018 se caractérise par :

- Une exécution insuffisante sur le volet des recettes (retard de facturation) qui a eu une répercussion immédiate sur le remboursement de la mise à disposition des moyens du Département

- Le niveau de réalisation suivant :

- *Titres émis*

- *Fonctionnement* : 181 952,60 €
- *Investissement* : 0,00 €

- *Mandats émis*

- *Fonctionnement* : 188 537,32 €
- *Investissement* : 5 155,04 €

RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	
En investissement	
Résultat de l'exercice	- 5 155,04 €
Solde d'exécution reporté (N-1)	- €
Résultat de clôture de l'exercice	- 5 155,04 €
En fonctionnement	
Résultat de l'exercice	- 6 584,72 €
Résultat de fonctionnement reporté (N-1)	71 636,45 €
Résultat de clôture de l'exercice	65 051,73 €
Total du budget	59 896,69 €

- Une conformité en tout point au compte rendu de gestion de la payeuse départementale

• Il a été proposé au Conseil d'administration du 7 juin 2019 d'affecter ce résultat de clôture

• Un budget supplémentaire sera également proposé au CA du 7 juin 2019. Il aura ainsi pour objet :

- La prise en compte du décalage de remboursement des mises à disposition de services de 2018 sur 2019
- D'abonder plusieurs lignes (formations techniques, études pour l'extension des assurances de IT04, expertise comptable)
- Anticipation du tassement des recettes liées à l'activité sur le domaine routier (+ ligne de dépense liée)

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Monsieur Massette quitte la séance à 18 h 15

4. Délibération AG-19-04 – Programme prévisionnel d'activité 2019

Le président de séance, assisté des représentants de l'administration de IT04, présente le programme prévisionnel d'activité 2019.

Programme prévisionnel d'activité 2019

AG-19-04

- **Rappel des constats issus du bilan d'activité : Une stabilisation des missions relatives à l'eau, un tassement des missions relatives aux routes, une réelle difficulté pour anticiper les besoins de développement de nos missions**
- **Concernant le dernier point, il s'agit toujours d'un point critique pour IT04**
 - Peu de certitudes sur les besoins des adhérents hors des missions historiques du Département
 - Sans éléments quantitatifs, il est difficile de déployer des moyens dédiés et surtout adaptés
 - Sans moyens spécifiques, il est risqué de déployer une offre attractive (délais de mise à disposition des moyens inadaptée)
 - Sans offre structurée, pas de communication possible auprès des adhérents, générant une demande peu dynamique
- **Un questionnaire en ligne a été proposé à tous les adhérents pour préparer notre AG en orientant sur des pistes pressenties tout en laissant une ouverture maximale à l'expression de chacun :**
 - Donner son avis sur la pertinence du thème
 - Définir son niveau de priorité
 - Proposer d'autres solutions
- **Le résultat est détaillé ci-après mais laisse apparaître un faible taux de réponses (prolongation de la possibilité de renseigner le document jusqu'à la fin d'année)**
- **Une proposition a été faite au CA de juin afin de solliciter le Département dans le but de définir un plan d'actions pour redynamiser l'offre de IT04 sur des thèmes identifiés. Cette démarche est actuellement en cours.**

Monsieur POURCIN demande quelle est la situation de l'Agence technique départementale des Hautes-Alpes (IT 05).

Monsieur MONTEL informe que IT 05 bénéficie d'une ancienneté de 3 ans par rapport à IT04 (création en 2014) et qu'ils connaissent également des difficultés depuis l'année dernière pour faire face aux sollicitations des adhérents. Par exemple, des différences se font également ressentir au sein de leurs maisons techniques, ils ont du mal à obtenir de la mise à disposition nécessaire, essentiellement pour des missions relatives à de la maîtrise d'œuvre. Ils ont peu de moyens qui leur sont directement affectés et les mises à disposition des services sont attribuées en fonction de la disponibilité des services et la volonté de faire.

Ils ont une carte de prestations beaucoup plus étoffée : commande publique, numérique, énergies, eau, voirie, bâtiments... et annonce plus de 750 demandes / an (150 demandes / an pour IT04).

Plusieurs adhérents (CCAPVSL, DLVA) souhaiteraient disposer d'informations plus concrètes sur le type de missions proposées et leur coût.

M. Bodou indique qu'il serait intéressant aussi de refaire un rappel général aux collectivités de ces missions proposées, dans le cadre de l'échéance des prochaines élections. A ce sujet, Monsieur Pourcin indique que seulement la moitié des maires auraient l'intention de se représenter, ce qui rend la proposition d'une nouvelle communication au printemps prochain encore plus pertinente.

Monsieur Montel indique qu'un travail d'information plus précis est à prévoir, qu'un catalogue des missions reste effectivement à proposer, notamment en matière de « voirie ». Ce travail est en cours de réalisation en interne, et sera finalisé en fin d'année. Il est noté la demande d'organiser des rencontres avec les futurs élus, au niveau des territoires.

Programme prévisionnel d'activité 2019 (suite)

AG-19-04

- **Les 5 thématiques pré-identifiées par IT04, à développer... Ou pas...**
 - La maîtrise d'œuvre (domaine routier dans un premier temps)
 - La commande publique (mutualisation des outils et/ou des besoins)
 - La Défense Extérieure Contre l'Incendie
 - La gestion du pluvial
 - La problématique des études environnementales réglementaires

- **Dans l'attente du développement éventuel de nouvelles missions : la consolidation des missions d'AMO et le développement des missions de base**

- **La consolidation des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les domaines porteurs**
 - Avoir des retours d'expériences pour ajuster au mieux le volume de jours à affecter aux prestations
 - Faire émerger la plus-value de nos interventions (dimensionnements, maîtrise de coûts et des délais)
 - Poursuivre le travail sur l'homogénéisation des livrables, le développement d'outils de gestion de projets
 - Maintenir la logique de « professionnalisation » des équipes en place

- **Le développement des missions de base**
 - La voirie : définir une organisation homogène et une offre de services structurée
 - L'assistance technique classique sur l'eau : information des collectivités sur leurs enjeux réglementaires

17

Assemblée générale n°3b
Juin 2019

INGÉNIERIE
ET
TERRITOIRES
04
AGENCE DÉPARTEMENTALE

Reste le point délicat de l'offre et de la demande. Le questionnaire mis en ligne sur le site internet par rapport à l'attente de l'évolution des missions de IT04 n'a pas connu un franc succès (33 réponses – voir la synthèse jointe) pour autant des études ont quand même été menées en parallèle et des éléments de réponses seront apportés au Conseil d'administration de fin d'année (notamment sur la maîtrise d'œuvre).

5 thématiques ont été pré-identifiées dans le cadre de l'évolution des missions de IT 04, elles ont fait l'objet de remarques particulières de la part des adhérents.

Concernant la DECI, Monsieur Collomp indique que les communes ou EPCI travaillent sur ce sujet, est-ce complémentaire ou en concurrence avec IT 04 ?

Monsieur Laugier (CCAPVSL) précise qu'ils ont eu une forte demande de la part de leurs communes pour la commande publique et la DECI (pour les poteaux incendie, 36 communes /40 en avait fait la demande). Si IT04 avait été prêt, ils auraient fait appel à l'agence, mais ils ont dû répondre à cette demande et ont mis en place un groupement de commande permanent.

Monsieur Bodou pense que IT04 aurait toute sa légitimité pour intervenir sur ce domaine et d'être l'interlocuteur privilégié du SDIS de par sa connaissance du territoire et de son expérience. Sans coordination, les bureaux d'études pouvant être amené à préconiser différentes actions et coûts en fonction des zones géographiques.

Monsieur Montel indique que IT04 est là pour combler des « vides », si les Communautés de communes arrivent à s'organiser, il n'y a pas de concurrence. Il pense effectivement qu'il serait intéressant d'intervenir ne serait-ce que dans le cadre des schémas directeurs pour avoir une harmonisation du cahier des charges DECI. Techniquement nous serions capables de le faire, reste à communiquer sur le sujet.

Monsieur Montel revient sur le thème du pluvial qui est également un réel sujet. IT04 n'a pas attendu la demande et commence à former des agents dans ce domaine. En effet, même les EPCI ne sont pas encore dotés de cette expertise.

Dans l'attente du développement de ces éventuelles missions, il rappelle qu'il serait également intéressant d'avoir des retours d'expériences directs de la part des adhérents afin d'améliorer les missions d'assistances déjà en place.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

* * *

Le président de séance donne ensuite la parole aux membres de l'assemblée générale pour aborder les questions diverses qui resteraient en suspens.

L'assemblée n'a pas de sujets supplémentaires à aborder.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 h 30 pour laisser place à l'Assemblée générale extraordinaire.


En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président de l'Agence départementale – Ingénierie et Territoires (IT04) et le secrétaire.

La secrétaire de séance,



Geneviève PRIMITERRA

Le Président de l'Agence départementale
Ingénierie et Territoires (IT 04)



Pierre POURCIN